



Tableau des garanties

Couvertures santé internationales Suisse+
Contrats collectifs

Disponible pour les polices collectives de trois employés ou plus.

Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2023



Des solutions flexibles pour vos employés

Nous souhaitons vous fournir la couverture la plus adaptée à vos besoins.

Ce tableau des garanties donne un aperçu des soins et des services pour lesquels vous êtes couvert, tels qu'ils sont énumérés sous chaque formule ci-dessous. Vous pouvez également bénéficier d'une gamme de services supplémentaires disponibles partout et à tout moment.



Services de soutien

Disponibles 24 h/24, 7 j/7, week-ends et jours fériés inclus, pour vous accompagner et vous rassurer lorsque vous en avez besoin:

- Notre service d'assistance téléphonique multilingue
- Le Programme d'aide aux employés
- Les services de sécurité relatifs aux voyages



Les Services numériques MyHealth - des services à portée de main

Envoyez vos demandes de remboursement, gérez votre police ou trouvez un prestataire de santé



La plateforme de télésanté

Un portail pour bénéficier de consultations médicales depuis le confort de votre maison ou de votre bureau.



Le service de deuxième avis médical

Bénéficiez des conseils d'un professionnel/expert de la santé indépendant en ce qui concerne votre diagnostic et vos options de traitement.



Olive, notre programme de soutien pour la santé et le bien-être

Des outils pratiques pour vous motiver et vous guider vers un mode de vie plus sain.

Vous trouverez de plus amples informations sur les services inclus dans nos couvertures d'assurance ici :

www.allianzcare.com/healthservices-fr

Les points forts de la couverture

Une couverture pour l'oncologie

Nous vous proposons l'une des couvertures les plus complètes sur le marché. Nous prenons en charge les frais de la plupart des traitements et interventions nécessaires en cas de cancer. Nous proposons également un service dédié de gestion des dossiers d'oncologie. Disponible 24 h/24, 7 j/7 pour vous accompagner dès le diagnostic et tout au long du traitement.

www.allianzcare.com/oncology



4.8/5

Service d'évaluations indépendant

Conditions générales de la police

Ce tableau des garanties a été conçu à des fins promotionnelles. Il offre un aperçu des prestations que nous fournissons pour chaque formule. Tous les plafonds s'appliquent par affilié(e) et par année d'assurance, sauf indication contraire. La couverture est offerte sous réserve de la disponibilité du produit et elle est soumise aux conditions générales de la police, telles qu'elles sont indiquées dans le guide des conditions générales, disponible sur notre site :

www.allianzcare.com/fr.html

Couvertures Suisse+

Nos couvertures pour la Suisse+ couvrent les garanties hospitalières, les garanties en médecine courante, les garanties bien-être et les garanties maternité. Vous pouvez ajouter des formules facultatives (Dentaire, Optique et Rapatriement - voir plus loin dans ce document) afin d'étendre votre couverture.

	Suisse+ Supreme	Suisse+ Select
Plafond global	9 750 000 CHF	1 462 500 CHF
Garanties hospitalières		
Chambre d'hôpital	Chambre particulière	Chambre semi-privée
Soins intensifs	✓	✓
Médicaments et matériels soumis à prescription médicale Hospitalisation et soins de jour uniquement Médicaments pour lesquels une ordonnance délivrée par un médecin est légalement nécessaire pour l'achat	✓	✓
Chirurgie, incluant anesthésie et bloc opératoire	✓	✓
Honoraires des médecins et thérapeutes Hospitalisation et soins de jour uniquement	✓	✓
Appareils et matériel chirurgicaux	✓	✓
Analyses et examens médicaux Hospitalisation et soins de jour uniquement	✓	✓
Greffes d'organe Hospitalisation uniquement	✓	✓

		Suisse+ Supreme	Suisse+ Select
Psychiatrie et psychothérapie Hospitalisation et soins de jour uniquement Délai de carence de 10 mois	●	✓	13 780 CHF
Frais de séjour d'un parent accompagnant un enfant assuré de moins de 18 ans à l'hôpital	●	✓	✓
Soins dentaires d'urgence avec hospitalisation		✓	✓
Other benefits			
Hospitalisation de jour	●	✓	✓
Dialyse rénale Hospitalisation, soins de jour et médecine courante	●	✓	✓
Chirurgie ambulatoire	●	✓	✓
Soins à domicile ou dans un centre de convalescence Immédiatement après ou en remplacement d'une hospitalisation	●	✓	✓
Rééducation Hospitalisation, soins de jour et médecine courante : doit commencer dans les 14 jours suivant la sortie d'hôpital après la fin d'un traitement médical/chirurgical pour une pathologie ou problème de santé aigu(ë)		5 750 CHF	3 900 CHF
Transport local en ambulance		✓	✓
Soins d'urgence en dehors de la zone de couverture Pour des déplacements d'une durée maximum de six semaines		42 jours max.	42 jours max.
Evacuation médicale	●		
Lorsque le traitement nécessaire n'est pas disponible localement, nous évacuerons l'affilié jusqu'au centre médical adéquat le plus proche.	●	✓	✓
Lorsqu'un traitement continu est requis, nous prendrons en charge les frais d'hébergement en hôtel.	●	✓	✓
Évacuation en cas d'indisponibilité de sang testé de façon adéquate.	●	✓	✓
Suite à la sortie d'hôpital après des soins hospitaliers, si la nécessité médicale empêche le retour immédiat, nous prendrons en charge les frais d'hébergement en hôtel.	●	14 jours max.	14 jours max.
Frais d'une personne accompagnant un assuré évacué	●	3 900 CHF	3 900 CHF
Frais de transport des membres de la famille assurés en cas d'évacuation	●	2 600 CHF par événement	2 600 CHF par événement

		Suisse+ Supreme	Suisse+ Select
Rapatriement du corps	●	13 000 CHF	13 000 CHF
Frais de transport des membres de la famille assurés en cas de rapatriement du corps	●	2 600 CHF par événement	2 600 CHF par événement
Scanographie et IRM Hospitalisation et médecine courante		✓	✓
Tomographie et scanographie-tomographie Hospitalisation et médecine courante	●	✓	✓
Oncologie Hospitalisation, soins de jour et médecine courante	●	✓	✓
Achat d'une perruque, d'un soutien-gorge prothétique et autres prothèses externes à des fins esthétiques		260 CHF	260 CHF
Maternité Hospitalisation et médecine courante Délai de carence de 10 mois	●	✓	✓
Consultations de sage-femme		22 visites max.	22 visites max.
Complications de grossesse et à l'accouchement Hospitalisation et médecine courante Délai de carence de 10 mois	●	✓	✓
Accouchement à domicile		1 300 CHF	✗
Somme forfaitaire en cas d'hospitalisation (par nuit) En cas de gratuité du traitement		195 CHF, 25 nuits max.	195 CHF, 25 nuits max.
Soins d'urgence sans hospitalisation En cas de dépassement du plafond, les frais supplémentaires seront éventuellement pris en charge dans le cadre d'une formule Médecine courante		975 CHF	975 CHF
Soins dentaires d'urgence sans hospitalisation En cas de dépassement du plafond, les frais supplémentaires seront éventuellement pris en charge dans le cadre d'une formule Dentaire		CHF 975	✗
Soins palliatifs Hospitalisation, soins de jour et médecine courante	●	✓	✓
Soins de longue durée Hospitalisation, soins de jour et médecine courante	●	90 jours max. pour toute la vie	90 jours max. pour toute la vie
Séjour médical prescrit en station thermale		10 CHF par jour, 21 jours max.	10 CHF par jour, 21 jours max.

	Suisse+ Supreme	Suisse+ Select
Garanties supplémentaires incluses		
Le Programme d'aide aux employés** Donne accès 24 h/24, 7 j/7, à un ensemble de services d'assistance multilingues tels que : <ul style="list-style-type: none"> des services de conseils professionnels confidentiels (en personne, par téléphone et par vidéo conférence) ; des services d'aide juridique et financière ; des services d'assistance en cas d'incidents graves ; l'accès au site sur le bien-être. 	✓	✓
Les services de sécurité des voyages** donnent accès 24 h/24, 7 j/7, à des informations sur la sécurité des personnes et des réponses à toutes vos questions sur la sécurité lors de vos déplacements. Cela comprend : <ul style="list-style-type: none"> une assistance téléphonique d'urgence en matière de sécurité (il ne s'agit pas d'un numéro vert) ; une connaissance du terrain et des conseils de sécurité ; des informations quotidiennes et des alertes sur la sécurité lors des voyages. 	✓	✓
Olive** Notre programme de soutien pour la santé et le bien-être inclut, entre autres : <ul style="list-style-type: none"> l'application de fitness HealthSteps ; l'accès à des ressources sur le bien-être. 	✓	✓
Les Services numériques MyHealth <ul style="list-style-type: none"> Gérez votre couverture en ligne à l'aide de notre application ou de notre portail, partout et à tout moment ; Envoyez et suivez l'avancée des demandes de remboursement ; Accédez aux documents de votre police, aux services de santé, aux informations de paiement et plus encore. 	✓	✓
Le service de deuxième avis médical** vous permet de bénéficier d'un avis d'expert sur les meilleures options de traitement disponibles si une maladie grave vous a été diagnostiquée ou qu'une intervention chirurgicale vous a été recommandée	✓	✓

Formules Médecine Courante

	Suisse+ Supreme	Suisse+ Select
Garanties Médecine courante		
Service de consultation par vidéo conférence**	✓	✓
Médecins généralistes	✓	✓
Médicaments soumis à prescription médicale Médicaments pour lesquels une ordonnance délivrée par un médecin est légalement nécessaire pour l'achat	✓	✓
Médecins spécialistes	✓	✓
Analyses et examens médicaux	✓	✓

	Suisse+ Supreme	Suisse+ Select
Vaccinations	✓	✓
Chiropraxie, ostéopathie, homéopathie, médecine traditionnelle chinoise, acuponcture et podologie 12 séances max. par pathologie pour la chiropraxie et 12 séances max. par pathologie pour l'ostéopathie, dans la limite du plafond de garantie	✓	✓
Kinésithérapie prescrite 12 séances max. par pathologie. Cette limite s'applique également lorsque les séances prescrites et non-prescrites sont combinées	✓	✓
- Kinésithérapie non prescrite	5 séances	5 séances
Séances prescrites d'orthophonie, d'orthoptie et d'ergothérapie	✓	✓
Bilan de santé et bien-être, y compris les examens de dépistage de maladies	1 560 CHF	780 CHF
Dépistage du cancer		
Traitement de la stérilité Délai de carence de 18 mois	15 600 CHF, pour toute la vie	15 600 CHF, pour toute la vie
Psychiatrie et psychothérapie Sur ordonnance du médecin pour la psychothérapie Délai de carence de 18 mois	40 séances	20 séances
Équipement médical prescrit	✓	3 250 CHF
Diététicien(ne)	6 séances	2 séances
Préparation à la naissance	150 CHF	150 CHF
Consultation d'allaitement	3 séances	3 séances

Nos formules facultatives

Formules Optiques

Vous pouvez acheter les formules Optiques suivantes en complément de n'importe quelle formule Hospitalisation. Elles ne peuvent pas être achetées séparément.

	Suisse+ Optical 1	Suisse+ Optical 2
Garanties Optiques		
Lunettes et lentilles de contact prescrites, y compris les examens des yeux	100 % des frais réels, jusqu'à 260 CHF	80 % des frais réels, jusqu'à 200 CHF
Correction visuelle au laser	1 300 CHF	650 CHF

Formules Dentaires

Vous pouvez acheter les formules Dentaires suivantes en complément de n'importe quelle formule Hospitalisation. Elles ne peuvent pas être achetées séparément.

	Suisse+ Dental 1	Suisse+ Dental 2
Plafond global	5 000 CHF	3 000 CHF
Garanties Dentaires		
Soins dentaires	100 % des frais réels	80 % des frais réels
Chirurgie dentaire	100 % des frais réels	80 % des frais réels
Parodontologie	80 % des frais réels	80 % des frais réels
Soins d'orthodontie Délai de carence de 10 mois	65 % des frais réels, jusqu'à 6 500 CHF	50 % des frais réels
Prothèses dentaires Délai de carence de 10 mois		

Formule Rapatriement

Vous pouvez acheter la formules Rapatriement suivante en complément de n'importe quelle formule Hospitalisation. Elle ne peut pas être achetée séparément.

Garanties Rapatriement Suisse+

Rapatriement sanitaire	●	
Lorsque le traitement nécessaire n'est pas disponible localement, vous pouvez choisir d'être rapatrié dans votre pays d'origine au lieu du centre médical adéquat le plus proche. Cette garantie s'applique uniquement lorsque votre pays d'origine est compris dans votre zone de couverture.	●	✓
Lorsqu'un traitement continu est requis, nous prendrons en charge les frais d'hébergement en hôtel.	●	✓
Rapatriement en cas d'indisponibilité de sang testé de façon adéquate.	●	✓
Suite à la sortie d'hôpital après des soins hospitaliers, si la nécessité médicale empêche le retour immédiat, nous prendrons en charge les frais d'hébergement en hôtel.	●	14 jours max.
Frais d'une personne accompagnant un assuré rapatrié	●	3 900 CHF
Frais de transport des membres de la famille assurés en cas de rapatriement	●	2 600 CHF par événement
Frais de transport des assurés pour se rendre auprès d'un membre de la famille qui est en danger de mort ou décédé		1 950 CHF

** Certains services pouvant être compris dans votre couverture sont fournis par des prestataires externes, tels que le Programme d'Aide aux Employés, les Services de sécurité relatifs aux voyages, l'application HealthSteps, le deuxième avis médical et les services de télé-médecine. S'ils sont inclus dans votre couverture, ces services seront indiqués dans votre tableau des garanties. Ces services sont mis à votre disposition sous réserve de votre acceptation des conditions générales de votre police et des conditions générales des prestataires externes. Ces services peuvent être soumis à des restrictions géographiques. L'application HealthSteps ne fournit pas de conseils médicaux ou de santé et les ressources sur le bien-être contenues dans Olive sont uniquement à titre d'information. L'application HealthSteps et les ressources sur le bien-être contenues dans Olive ne doivent pas être considérées comme un substitut aux conseils professionnels (médicaux, physiques ou psychologiques). Elles ne doivent pas non plus être considérées comme un substitut aux diagnostics, traitements, évaluations ou soins que vous pourriez recevoir de votre propre médecin. Vous comprenez et acceptez le fait que l'assureur, ses réassureurs et ses administrateurs ne sont pas responsables ou passibles de poursuites pour tout sinistre, perte ou dommage résultant directement ou indirectement de l'utilisation de ces services tiers.

Zone de couverture

Nous offrons le choix parmi différentes options concernant la couverture géographique. La zone de couverture choisie sera spécifiée sur le certificat d'assurance.



Mondiale



Mondiale à l'exception
des États-Unis



Afrique uniquement

Les zones de couverture sont soumises à nos conditions générales.

Plafonds des garanties

Deux types de plafonds de garantie sont indiqués dans le tableau des garanties. Le plafond global de la formule, applicable à certaines d'entre elles, est le montant maximum que nous paierons pour l'ensemble des garanties, par affilié(e), par année d'assurance, et sous cette formule en particulier. Certaines garanties ont également un plafond propre, par exemple « Soins à domicile ou dans un centre de convalescence ». Ces plafonds de garantie peuvent être appliqués soit « par année d'assurance », « pour toute la vie » ou « par événement », comme par voyage, par visite ou par grossesse. Nous paierons parfois un pourcentage des coûts pour certaines garanties comme « 65 % des frais réels, jusqu'à 6 500 CHF ». Lorsqu'un plafond de garantie s'applique ou lorsque le symbole « √ » apparaît à côté de certaines garanties, le remboursement sera sujet au plafond global de la formule, si celle-ci en a un. Tous les plafonds s'appliquent par affilié(e) et par année d'assurance, sauf indication contraire dans le tableau des garanties.

Conditions générales de la police

Veillez noter que la couverture pour les petits groupes est soumise à souscription médicale: les pathologies préexistantes peuvent être exclues ou bien un montant de prime plus élevé peut être appliqué pour refléter un risque plus grand dû à ces pathologies préexistantes ou à des facteurs de risque supplémentaires. La couverture est sujette à l'acceptation de votre affiliation, qui sera confirmée lorsque nous émettrons un certificat d'assurance. Ce tableau des garanties résume les prestations que nous fournissons pour chaque formule. La couverture est soumise aux conditions générales de la police, qui peuvent être téléchargées sur notre site Internet.

Contactez-nous, nous sommes à votre disposition !

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions.



Cette version française est une traduction du document original en allemand et, est fourni à titre d'information uniquement. En cas de divergence, le document original allemand fait foi.

L'assureur est AWP P&C SA, Saint-Ouen (Paris), succursale de Wallisellen (Suisse), la succursale suisse d'AWP P&C SA, Saint-Ouen, France, une société anonyme régie par le Code des assurances. No. 519 490 080 RCS Paris. Succursale suisse enregistrée à Zürich. No. : CHE-115.393.016, adresse : Richtiplatz 1, 8304 Wallisellen.

AWP Health & Life SA, agissant par l'intermédiaire de sa succursale irlandaise, est une société anonyme régie par le code des assurances. Enregistrée en France : No. 401 154 679 RCS Bobigny. Succursale irlandaise enregistrée auprès du bureau d'enregistrement des sociétés irlandaises (Irish Companies Registration Office), numéro d'enregistrement : 907619. Adresse : 15 Joyce Way, Park West Business Campus, Nangor Road, Dublin 12, Irlande. AWP Health & Life SA agit en tant que réassureur, fournit des services d'administration et une assistance technique. AWP Health & Life SA exerce sous les dénominations commerciales d'Allianz Care et Allianz Partners.